

Séance du jeudi 09 décembre 2021

Date de la convocation : 03/12/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Membres en exercice : 35

Présents : 21

Votants : 32

Pour : 32

Abstention : 0

Contre : 0

**Présents :** Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Louis GIBERT, Jean-Luc GOAREGUER, Jacqueline LIZZANA, Didier MATHIEU, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Murielle TEISSEDRE, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBOUL

**Représentés :** Maxime ATGER, Céline DELMAS, Gisèle GERBAL, Francis GIBERT, Claire HELARY, André JAFFUEL, José MARTINEZ, Patrice MONTEIL, Alain RAYNALDY, Patrice SAINT-LEGER, Didier VIGOUROUX

**Excusés :** Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, André THEROND

**Absents :**

Secrétaire de séance : Jean-Luc GOAREGUER

**DE\_2021\_103 - Objet : RECRUTEMENT D'UN.E CHARGE.E DE MISSION**

Le Président expose à l'assemblée que notre territoire n'ayant pas été retenu dans le cadre de l'appel à manifestation « Petite ville de demain » il nous a été proposé une aide en subvention à hauteur de 80% pour le recrutement d'un agent chargé d'animer et rédiger notre Projet de Territoire.

Le 13 avril 2021, le conseil communautaire a pris une délibération de principe portant sur le recrutement d'un chargé de mission sous réserve d'obtention des subventions.

L'Etat nous a notifié le 1<sup>er</sup> Décembre 2021 la décision du Préfet de Région d'attribuer une subvention à hauteur de 80% soit 33 360,00 € pour une année avec la possibilité de faire une demande identique pour une année supplémentaire.

Pour finaliser le dossier, l'Etat et la préfecture de Région nous demande de délibérer sur ce recrutement et sur le plan de financement définitif suivant :

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
Un agent à temps plein Charges Comprises	40 000,00 €	Etat (FNADT)	33 360,00 €	80,00%
Achat d'un ordinateur	1 200 €			
Achat d'un bureau	500 €			
		Autofinancement	8 340,00 €	20,00%
Total charges	41 700,00 €	Total produits	41 700,00 €	100,00%

Il est proposé au Conseil Communautaire de délibérer et s'il en est d'accord :

– De décider de recruter un chargé de mission dans les termes évoqués ci-dessus

De valider le plan de financement

D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier

Après délibéré, et à l'unanimité, le conseil communautaire,

- De décider de recruter un chargé de mission dans les termes évoqués ci-dessus
- De valider le plan de financement
- D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président,  
Francis SAINT-LEGER

